



Réunion du Comité Directeur du 8 juillet 2025

Présent·es : Pierre-Jean ALLORY, Pascal AUBRY, Ngoc Dan Thanh CARUYER-TONG, Sarah GIROD, Maïwenn LATRUFFE--BOSSANT, Ronan LE HINGRAT, Françoise LEFEUVRE, Raphaël LEMASLE, Aline MORVAN, Damien PERNOT.

Excusé·es : Estelle BROCHERET, Benoit VASSELIN.

Invité·es : Christian BLEUZEN (président du CDJE35), Patricia BRIAND (présidente du CDJE22), Cyril CLEMENCEAU (président du CDJE29), Gilles MONTOIR (président du CDJE56), Sammy PLAT (DRA).

La séance est ouverte en visioconférence à 20h.

Ordre du jour

1. Déclaration préliminaire	2
2. Statuts des ligues	2
3. Dossier ANS	2
4. Calendrier 2026	3
5. Aides au clubs	3
Gouesnou (finale coupe de la parité à Poitiers)	3
Rennes Paul Bert (finale coupe JCL à Chartres)	3
Echedou Paimpol (création)	3
Autres	3
6. Financement des stages d'arbitrage	4
7. Actions dans le secteur jeunes en 2026	4
Retour sur les actions 2025	4
Équipe d'entraîneur·es	4
Formation	4
Accompagnement au France jeunes à Vichy	4
Actions 2026	5
Équipe d'entraîneur·es	5
Proposition de formations	5
8. Organisation des interclubs adultes	6
9. Tarif des licences	7

1. Déclaration préliminaire

Pascal AUBRY indique être depuis le 17 mars 2025 responsable d'une association nommée Sharly Chess dont l'objectif est de « faciliter le développement et promouvoir le logiciel du même nom, ensemble d'outils informatiques permettant la gestion de tournois d'échecs à destination des organisateur·ices et des arbitres », et que Sammy PLAT (Directeur Régional de l'Arbitrage) est le trésorier de l'association.

Il indique que cette responsabilité ne lui semble pas en conflit d'intérêt avec la présidence de la Ligue, selon l'article 8.3 des statuts de la Ligue :

Sont incompatibles avec le mandat de Président·e de la Ligue, les fonctions de chef·fe d'entreprise, de Président·e d'un conseil d'administration ou de surveillance, de résident·e et de membre d'un directoire, d'administrateur·trice délégué·e, de directeur·trice général·e, directeur·trice général·e adjoint·e ou gérant·e, exercées dans les sociétés, entreprises ou établissements, dont l'activité consiste principalement dans l'exécution de travaux, de prestation de fournitures ou de services pour le compte ou sous le contrôle de la Ligue, de ses organes internes ou des associations qui lui sont affiliées. Ces dispositions sont applicables à toute personne qui, directement ou indirectement, exerce en fait la direction de l'une des entités précitées.

Il indique enfin qu'il se tient à la disposition de tou·tes les licencié·es de la Ligue pour toute information complémentaire.

2. Statuts des ligues

Une réunion a été organisée par la Fédération concernant l'évolution des statuts-types des ligues et l'obligation qui leur sera faite de mettre leurs statuts actuels en conformité si cela est nécessaire.

Quelques ajustement pragmatiques sont également à l'étude sur le nombre de membres du Comité Directeur, la place d'un·e médecin, ...

Les statuts de la Ligue ont été approuvés par le bureau fédéral lors de leur dernière modification en 2023. Une légère modification sera peut-être demandée concernant le nombre de pouvoirs que peut porter une personne (aujourd'hui 20 mais la formulation sera peut-être à revoir, en attente d'une demande de la fédération).

3. Dossier ANS

Pascal AUBRY présente le retour du dossier présenté par la Ligue à l'ANS.

Projet	Demandé	Obtenu
Réalisation d'une plaquette à destination des scolaires breton·nes	1500€	0€
Organisation d'une formation des dirigeantes	1800€	1500€
Organisation d'une campagne de communication « handicap et VSS »	1500€	1500€

Proposition :

- Mise en place de deux groupes de travail pour les deux actions financées par l'ANS ;
- Lancement d'une action auto-financée pour la plaquette des scolaires.

Décision : accord à l'unanimité (10 voix pour), Pascal AUBRY contacte Echecs & Amateurs et Yura Illustration pour la plaquette des scolaires et l'action sur le handicap, et réunit la Commission Handicap.

4. Calendrier 2026

Le calendrier préparatoire de la Ligue a été mis en ligne par la Direction Technique le 6 juin 2025 (<https://echecs-bretagne.fr/node/3330>) pour permettre aux comités départementaux de bâtir leur propre calendrier et doit être approuvé par le Comité Directeur de la Ligue.

Décision : le calendrier est adopté à l'unanimité (10 voix pour), la date de la finale académique du scolaire sera fixée ultérieurement.

5. Aides au clubs

Gouesnou (finale coupe de la parité à Poitiers)

Transport	164,62 €
Hébergement	270,43 €
Total	435,05 €
Aide max.	217,53 €
Aide accordée	220,00 €

Proposition : 220€ (selon barème fixé par le Comité Directeur)

Décision : accord à l'unanimité (10 voix pour).

Rennes Paul Bert (finale coupe JCL à Chartres)

Transport	139,26 €
Hébergement	- €
Total	139,26 €
Aide max.	69,63 €
Aide accordée	70,00 €

Proposition : 70€ (selon barème fixé par le Comité Directeur)

Décision : accord à l'unanimité (10 voix pour).

Echedou Paimpol (création)

La demande d'aide à la création du club de Paimpol avait été précédemment repoussée compte tenu de la faible qualité du dossier, notamment au niveau du budget prévisionnel. Les documents renvoyés par la suite n'avaient pas permis de donner suite et Damien PERNOT demande une décision du Comité Directeur pour répondre à la demande.

Décision : Le Comité Directeur accorde au club une aide de 150€ (5 voix pour, 4 voix contre, une abstention).

Damien PERNOT informe le club et l'informe de la possibilité de renouveler sa demande la saison prochaine avec un provisionnel qui se rapproche le plus possible du format analytique habituellement utilisé pour les demandes de subvention et représentatif des ressources et postes de dépense escomptés.

Autres

D'autres demandes ne peuvent être instruites par le Comité Directeur (par manque de documents).

6. Financement des stages d'arbitrage

Sammy PLAT présente une modification des modalités de financement des stages d'arbitrage est attendue à la suite de la dernière réunion du Comité Directeur de la fédération.

- Dû par les organisateurs à la FFE : 45€ par participant (inclus la participation à l'examen)
- Montant des inscriptions : 55€ à 70€
- Frais de déplacement/hébergement à la charge de l'organisateur

Ces modifications auront sans doute un impact sur les prochaines stages organisés par la Ligue et les comités départementaux. Aucune politique n'est établie par la Ligue pour l'organisation des stages d'arbitrage, les dossiers seront donc étudiés au cas par cas.

7. Actions dans le secteur jeunes en 2026

Christian BLEUZEN présente les réflexions de la Commission jeunes.

Retour sur les actions 2025

Équipe d'entraîneur·es

- Pierre BAILET
- Anthony CLERAN
- Romain LACROIX
- Amélie LADAN
- Raphaël LEMASLE

Formation

- **Cours en ligne novembre-mars** (par Pierre et Romain)
8 séances
2 groupes de 8 jeunes sélectionné·es après les championnats départementaux jeunes (groupes Gukesh et Ding Liren)
- **Cours en ligne mars-avril** (par Pierre, Romain, Raphaël et Anthony, pour les grandes catégories)
4 séances
jeunes sélectionné·es au France Jeunes
4 groupes après le championnat de Bretagne jeunes
- **2 stages en présentiel pour les petites catégories** (Raphaël et Anthony)

Accompagnement au France jeunes à Vichy

- 5 entraîneur·es sur place (Pierre, Anthony, Romain, Amélie et Raphaël)
- Préparations en présentiel pour la plupart des jeunes

Actions 2026

Équipe d'entraîneur-es

- Pierre, Anthony, Romain et Raphaël résignent, Amélie n'a pas souhaité rempiler.

Christian BLEUZEN indique que le nombre de qualifié-es de la Ligue n'a pas beaucoup évolué, mais que les jeunes font beaucoup plus appel aux entraîneur-es de la Ligue que les années précédentes. Il souhaite que l'équipe d'entraîneur-es soit étoffée avec l'arrivée d'une sixième personne (si possible une femme).

Décision : le Comité Directeur approuve le passage à une équipe de six entraîneur-es.

Proposition de formations

Contenu des formations :

- À partir de fin septembre (jeunes sélectionné-es par la Commission Jeunes)
 - 3 ou 4 groupes de 6 joueur-euses
 - 12 ou 16 séances d'une heure
- Formation complémentaire après le Bretagne jeunes (jeunes qualifié-es au France jeunes)
 - 4 heures pour 12 ou 18 joueur-euses
 - répartition en 2 groupes
- 2 journées de stage en présentiel

Financement :

- 12 séances d'une heure : 30€ par joueur-euse
- 18 séances d'une heure : 40€ par joueur-euse
- Formation complémentaire (4 heures) : 15€ par joueur-euse
- Stages en présentiel : 15€ par joueur-euse

Options et reste à charge pour la Ligue :

- Option A : 3 groupes, 12 séances, formation complémentaire à 12 joueur-euses
3080€ (1640€ ligue + 1440€ familles/clubs/comités)
- Options B : 3 groupes, 16 séances, formation complémentaire à 12 joueur-euses
3500€ (1880€ ligue + 1620€ familles/clubs/comités)
- Option C : 4 groupes, 12 séances, formation complémentaire à 18 joueur-euses
3360€ (1920€ ligue + 1440€ familles/clubs/comités)
- Option D : 4 groupes, 16 séances, formation complémentaire à 18 joueur-euses
3920€ (2240€ ligue + 1680€ familles/clubs/comités)

Coûts pour les familles/clubs/comités :

- **Jeunes sélectionnés dès septembre : 75€** (options A/C) **ou 85€** (options B/D)
Cours en visio : 12 séances (options A/C) ou 16 séances (options B/D)
Stage en présentiel : 1 ou 2 journées
Formation complémentaire après Bretagne jeunes
- **Qualifié-es supplémentaires après le Bretagne jeune : 30€**
Cours en visio : 4 séances
Un stage en présentiel : 1 ou 2 journées
- **Pour les petites catégories après le Bretagne Jeunes : 15€**
Un stage en présentiel : 1 ou 2 journées

Le Comité Directeur salue le travail de la Commission Jeunes et apprécie l'ambition du projet.

Damien PERNOT indique que les finances de la Ligue permettent le financement de toutes les options proposées.

Décision : le Comité Directeur approuve le projet à l'unanimité (10 voix pour) et demande que des indicateurs de réussite du projet soient présentés lors de la prochaine Assemblée Générale.

Pascal AUBRY précise que la sélection des jeunes est confiée à la Commission jeunes et tranchée en dernier ressort par le Directeur des Jeunes.

Christian BLEUZEN indique qu'une autre action vers les jeunes (accompagnement en tournoi, par exemple à Saint-Lô) n'a pas été envisagée cette année pour se concentrer sur les nouvelles actions présentées, mais qu'elle pourra être envisagée dans le futur.

Pierre-Jean ALLORY indique que deux décisions importantes ont été prises lors de la dernière réunion du Comité Directeur de la Fédération qui ont impact fort pour les comités départementaux :

- Les participant-es aux phases départementales du championnat de France jeunes individuel devront être titulaires d'une licence A ;
- Les phases départementale et régionale du championnat de France jeunes individuel devront être mixtes.

8. Organisation des interclubs adultes

Pierre-Jean ALLORY expose les réflexions de la Direction Technique et propose :

- la constitution d'une division régionale (immédiatement sous la Nationale 4), composée de 6 groupes de 8 équipes ;
- la conservation du nombre de joueur-euses par équipe en ex départementale 1 (5).
- l'inclusion dans le championnat régional par ordre de priorité :
 1. Les équipes descendant de N4
 2. Les équipes maintenues en D1
 3. Les équipes montant de D2 à D1
 4. des attributions complémentaires basées sur le nombre d'équipes inscrites dans chaque comité avec une place d'office par comité (formule utilisée pour les places au régional jeune).
- pour les éventuels repêchages, priorité aux équipes qui descendent de D1 des championnats départementaux les plus lésés par la répartition précédente.

L'objectif de ce changement est de créer des groupes mieux répartis sur l'ensemble du territoire en permettant les groupes inter-départementaux et de simplifier les montées du premier niveau (Départementale vers Régionale) et du deuxième niveau (Régionale vers Nationale 4).

La Ligue recherche des directeur·ices de groupe pour cette nouvelle division.

Décision : le Comité Directeur approuve la formule proposée à l'unanimité (10 voix pour) et demande à la Direction Technique :

- de préparer les règlements pour une adoption à la rentrée ;
- d'accompagner les comités départementaux dans la mise en place.

Aline MORVAN indique devoir quitter la réunion.

9. Tarif des licences

La fédération a voté en Assemblée Générale pour la saison 2026 :

- une augmentation de 2€ pour les licences A des catégories U8 à U16 ;
- une augmentation de 1€ pour les licences A des catégories Sen à Vet ;
- pas d'augmentation sur les autres licences (en particulier, les tarifs des licences B sont maintenus, en produit d'appel).

Par ailleurs, il est annoncé la même augmentation des licences A pour les deux saisons suivantes afin d'arriver pour la saison 2028 à seulement deux tarifs :

- jeunes : 15€ ;
- adultes : 30€.

Le tableau ci-dessous montre l'évolution depuis 10 ans pour les licences A et B et pour toutes les catégories :

- du montant de la part fédérale ;
- du montant de la part ligue ;
- du coût pour les licencié·es (part fédérale + part ligue).

	Licences A									Licences B					
	Fédération			Ligue			Total			Fédération		Ligue		Total	
	U8-U16	U18-U20	Sen-Vet	U8-U16	U18-U20	Sen-Vet	U8-U16	U18-U20	Sen-Vet	U8-U20	Sen-Vet	U8-U20	Sen-Vet	U8-U20	Sen-Vet
2016	8,00 €	13,00 €	26,00 €	5,50 €	11,00 €	21,50 €	13,50 €	24,00 €	47,50 €	1,50 €	5,00 €	1,50 €	3,00 €	3,00 €	8,00 €
2017	9,00 €	14,00 €	27,00 €	4,50 €	10,00 €	20,50 €	13,50 €	24,00 €	47,50 €	1,50 €	5,00 €	1,50 €	3,00 €	3,00 €	8,00 €
2018	9,00 €	14,00 €	27,00 €	5,50 €	11,00 €	21,50 €	14,50 €	25,00 €	48,50 €	1,50 €	5,00 €	1,50 €	3,00 €	3,00 €	8,00 €
2019	9,00 €	14,00 €	27,00 €	5,50 €	11,00 €	21,50 €	14,50 €	25,00 €	48,50 €	1,50 €	5,00 €	1,50 €	3,00 €	3,00 €	8,00 €
2020	9,00 €	14,00 €	27,00 €	5,50 €	11,00 €	21,50 €	14,50 €	25,00 €	48,50 €	1,50 €	5,00 €	1,50 €	3,00 €	3,00 €	8,00 €
2021	9,00 €	14,00 €	27,00 €	5,50 €	11,00 €	21,50 €	14,50 €	25,00 €	48,50 €	1,50 €	5,00 €	1,50 €	3,00 €	3,00 €	8,00 €
2022	9,00 €	14,00 €	27,00 €	5,50 €	11,00 €	21,50 €	14,50 €	25,00 €	48,50 €	1,50 €	5,00 €	1,50 €	3,00 €	3,00 €	8,00 €
2023	9,00 €	14,00 €	27,00 €	5,50 €	11,00 €	21,50 €	14,50 €	25,00 €	48,50 €	1,50 €	5,00 €	1,50 €	3,00 €	3,00 €	8,00 €
2024	9,00 €	14,00 €	27,00 €	9,00 €	14,00 €	23,00 €	18,00 €	28,00 €	50,00 €	1,50 €	5,00 €	1,50 €	5,00 €	3,00 €	10,00 €
2025	9,00 €	14,00 €	27,00 €	9,00 €	14,00 €	23,00 €	18,00 €	28,00 €	50,00 €	1,50 €	5,00 €	1,50 €	5,00 €	3,00 €	10,00 €
2026	11,00 €	14,00 €	28,00 €	?	?	?	?	?	?	1,50 €	5,00 €	1,50 €	5,00 €	3,00 €	10,00 €
2027	13,00 €	14,00 €	29,00 €	?	?	?	?	?	?	1,50 €	5,00 €	1,50 €	5,00 €	3,00 €	10,00 €
2028	15,00 €	15,00 €	30,00 €	?	?	?	?	?	?	1,50 €	5,00 €	1,50 €	5,00 €	3,00 €	10,00 €

Le Comité Directeur doit proposer à l'Assemblée Générale de septembre les tarifs d'affiliation pour la saison 2026.

Pascal AUBRY indique que cinq hypothèses ont été étudiées :

- **n°1 : pas de modification du coût des licences** (prise en charge intégrale de l'augmentation de la part fédérale par la Ligue)
 - perte importante pour la Ligue (et les Comités Départementaux) : -2782€ en 2026, -16928€ sur 2026-2028
 - pas de changement pour les licencié·es U8-U10

- **n°2 : prise en charge de la moitié de l'augmentation de la part fédérale par la Ligue**
 - perte pour la Ligue (et les Comités Départementaux) : -1391€ en 2026, -8464€ sur 2026-2028
 - augmentation modérée pour les licencié-es
- **n°3 : pas de modification de la part Ligue** (prise en charge intégrale de l'augmentation de la part fédérale par les licencié-es)
 - pas de changement pour le Ligue (et les Comités Départementaux)
 - augmentation pour les licencié-es (répercussion de l'augmentation de la part fédérale)
- **n°4 : augmentation de la part Ligue moitié de celle de la part fédérale**
 - augmentation des moyens pour la Ligue (et les Comités Départementaux)
 - augmentation importante pour les licencié-es (répercussion de l'augmentation de la part fédérale et de celle de la part Ligue)
- **n°5 : augmentation de la part Ligue au même niveau que celle de la part fédérale**
 - augmentation importante des moyens pour la Ligue (et les Comités Départementaux)
 - augmentation très importante pour les licencié-es (répercussion de l'augmentation de la part fédérale et de celle de la part Ligue)

Le tableau ci-dessous montre l'impact sur les finances de la Ligue dans les 5 hypothèses.

Hypothèse n°1 (pas d'augmentation des licences)

CDJES	Tarifs licences			Part fédérale			Part ligue			Impact			Total
	U8-U16	U18-U20	Sen-Vet	U8-U16	U18-U20	Sen-Vet	U8-U16	U18-U20	Sen-Vet	U8-U16	U18-U20	Sen-Vet	
2025	18,00 €	28,00 €	50,00 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
2026	18,00 €	28,00 €	50,00 €	2,00 €	- €	1,00 €	-2,00 €	- €	-1,00 €	- 450,00 €	- €	- 183,00 €	- 633,00 €
2027	18,00 €	28,00 €	50,00 €	4,00 €	- €	2,00 €	-4,00 €	- €	-2,00 €	- 900,00 €	- €	- 366,00 €	- 1 266,00 €
2028	18,00 €	28,00 €	50,00 €	6,00 €	1,00 €	3,00 €	-6,00 €	-1,00 €	-3,00 €	- 1 350,00 €	- 20,00 €	- 549,00 €	- 1 919,00 €
										- 2 700,00 €	- 20,00 €	- 1 098,00 €	- 3 818,00 €

Hypothèse n°2 (prise en charge de la moitié de l'augmentation des licences)

CDJES	Tarifs licences			Part fédérale			Part ligue			Impact			Total
	U8-U16	U18-U20	Sen-Vet	U8-U16	U18-U20	Sen-Vet	U8-U16	U18-U20	Sen-Vet	U8-U16	U18-U20	Sen-Vet	
2025	18,00 €	28,00 €	50,00 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
2026	19,00 €	28,00 €	50,50 €	2,00 €	- €	1,00 €	-1,00 €	- €	-0,50 €	- 225,00 €	- €	- 91,50 €	- 316,50 €
2027	20,00 €	28,00 €	51,00 €	4,00 €	- €	2,00 €	-2,00 €	- €	-1,00 €	- 450,00 €	- €	- 183,00 €	- 633,00 €
2028	21,00 €	28,50 €	51,50 €	6,00 €	1,00 €	3,00 €	-3,00 €	-0,50 €	-1,50 €	- 675,00 €	- 10,00 €	- 274,50 €	- 959,50 €
										- 1 350,00 €	- 10,00 €	- 549,00 €	- 1 909,00 €

Hypothèse n°3 (maintien de la part ligue)

CDJES	Tarifs licences			Part fédérale			Part ligue			Impact			Total
	U8-U16	U18-U20	Sen-Vet	U8-U16	U18-U20	Sen-Vet	U8-U16	U18-U20	Sen-Vet	U8-U16	U18-U20	Sen-Vet	
2025	18,00 €	28,00 €	50,00 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
2026	20,00 €	28,00 €	51,00 €	2,00 €	- €	1,00 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
2027	22,00 €	28,00 €	52,00 €	4,00 €	- €	2,00 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
2028	24,00 €	29,00 €	53,00 €	6,00 €	1,00 €	3,00 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
										- €	- €	- €	- €

Hypothèse n°4 (augmentation de la part ligue moitié de l'augmentation de la part fédérale)

CDJES	Tarifs licences			Part fédérale			Part ligue			Impact			Total
	U8-U16	U18-U20	Sen-Vet	U8-U16	U18-U20	Sen-Vet	U8-U16	U18-U20	Sen-Vet	U8-U16	U18-U20	Sen-Vet	
2025	18,00 €	28,00 €	50,00 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
2026	21,00 €	28,00 €	51,50 €	2,00 €	- €	1,00 €	1,00 €	- €	0,50 €	225,00 €	- €	91,50 €	316,50 €
2027	24,00 €	28,00 €	53,00 €	4,00 €	- €	2,00 €	2,00 €	- €	1,00 €	450,00 €	- €	183,00 €	633,00 €
2028	27,00 €	29,50 €	54,50 €	6,00 €	1,00 €	3,00 €	3,00 €	0,50 €	1,50 €	675,00 €	10,00 €	274,50 €	959,50 €
										1 350,00 €	10,00 €	549,00 €	1 909,00 €

Hypothèse n°5 (augmentation de la part ligue égale à l'augmentation de la part fédérale)

CDJES	Tarifs licences			Part fédérale			Part ligue			Impact			Total
	U8-U16	U18-U20	Sen-Vet	U8-U16	U18-U20	Sen-Vet	U8-U16	U18-U20	Sen-Vet	U8-U16	U18-U20	Sen-Vet	
2025	18,00 €	28,00 €	50,00 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
2026	22,00 €	28,00 €	52,00 €	2,00 €	- €	1,00 €	2,00 €	- €	1,00 €	450,00 €	- €	183,00 €	633,00 €
2027	26,00 €	28,00 €	54,00 €	4,00 €	- €	2,00 €	4,00 €	- €	2,00 €	900,00 €	- €	366,00 €	1 266,00 €
2028	30,00 €	30,00 €	56,00 €	6,00 €	1,00 €	3,00 €	6,00 €	1,00 €	3,00 €	1 350,00 €	20,00 €	549,00 €	1 919,00 €
										2 700,00 €	20,00 €	1 098,00 €	3 818,00 €

Compte tenu :

- de l'augmentation anticipée de 2024 qui n'avait pas été suivie d'une augmentation de la part fédérale (rejet en Assemblée Générale) ;
- de l'impossibilité d'annoncer aux clubs un tarif avant de le voter en Assemblée Générale ;
- de l'impossibilité à terme pour la Ligue de prendre en charge l'augmentation de la part fédérale.

Pascal AUBRY propose de demander aux clubs en Assemblée Générale à ce que la Ligue et les comités départementaux :

- prennent charge l'augmentation de la part fédérale en 2026 ;
- répercutent intégralement les augmentations de la part fédérale en 2027 et 2028 ;
- se réservent la possibilité d'augmenter la part ligue en 2027 et 2028 selon l'évolution de la trésorerie.

Proposition (prise en charge de l'augmentation 2026 par la Ligue puis répercussion ensuite)

LBE	Tarifs licences			Part fédérale			Part ligue			Impact			Total
	U8-U16	U18-U20	Sen-Vet	U8-U16	U18-U20	Sen-Vet	U8-U16	U18-U20	Sen-Vet	U8-U16	U18-U20	Sen-Vet	
2025	18,00 €	28,00 €	50,00 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
2026	18,00 €	28,00 €	50,00 €	2,00 €	- €	1,00 €	-2,00 €	- €	-1,00 €	- 1 790,00 €	- €	- 992,00 €	- 2 782,00 €
2027	22,00 €	28,00 €	52,00 €	4,00 €	- €	2,00 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
2028	24,00 €	29,00 €	53,00 €	6,00 €	1,00 €	3,00 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
										- 1 790,00 €	- €	- 992,00 €	- 2 782,00 €

Les tableaux ci-dessous montrent l'impact de la proposition sur les finances des comités départementaux.

Impact LBE	2026	2027	2028	2026-2028
Hypothèse n°1	- 2 782,00 €	- 5 564,00 €	- 8 464,00 €	- 16 810,00 €
Hypothèse n°2	- 1 391,00 €	- 2 782,00 €	- 4 232,00 €	- 8 405,00 €
Hypothèse n°3	- €	- €	- €	- €
Hypothèse n°4	1 391,00 €	2 782,00 €	4 232,00 €	8 405,00 €
Hypothèse n°5	2 782,00 €	5 564,00 €	8 464,00 €	16 810,00 €
Proposition	- 2 782,00 €	- €	- €	- 2 782,00 €

Impact CDJE22	2026	2027	2028	2026-2028
Hypothèse n°1	- 550,00 €	- 1 100,00 €	- 1 672,00 €	- 3 322,00 €
Hypothèse n°2	- 275,00 €	- 550,00 €	- 836,00 €	- 1 661,00 €
Hypothèse n°3	- €	- €	- €	- €
Hypothèse n°4	275,00 €	550,00 €	836,00 €	1 661,00 €
Hypothèse n°5	550,00 €	1 100,00 €	1 672,00 €	3 322,00 €
Proposition	- 550,00 €	- €	- €	- 550,00 €

Impact CDJE29	2026	2027	2028	2026-2028
Hypothèse n°1	- 680,00 €	- 1 360,00 €	- 2 067,00 €	- 4 107,00 €
Hypothèse n°2	- 340,00 €	- 680,00 €	- 1 033,50 €	- 2 053,50 €
Hypothèse n°3	- €	- €	- €	- €
Hypothèse n°4	340,00 €	680,00 €	1 033,50 €	2 053,50 €
Hypothèse n°5	680,00 €	1 360,00 €	2 067,00 €	4 107,00 €
Proposition	- 680,00 €	- €	- €	- 680,00 €

Impact CDJE35	2026	2027	2028	2026-2028
Hypothèse n°1	- 919,00 €	- 1 838,00 €	- 2 806,00 €	- 5 563,00 €
Hypothèse n°2	- 459,50 €	- 919,00 €	- 1 403,00 €	- 2 781,50 €
Hypothèse n°3	- €	- €	- €	- €
Hypothèse n°4	459,50 €	919,00 €	1 403,00 €	2 781,50 €
Hypothèse n°5	919,00 €	1 838,00 €	2 806,00 €	5 563,00 €
Proposition	- 919,00 €	- €	- €	- 919,00 €

Impact CDJE56	2026	2027	2028	2026-2028
Hypothèse n°1	- 633,00 €	- 1 266,00 €	- 1 919,00 €	- 3 818,00 €
Hypothèse n°2	- 316,50 €	- 633,00 €	- 959,50 €	- 1 909,00 €
Hypothèse n°3	- €	- €	- €	- €
Hypothèse n°4	316,50 €	633,00 €	959,50 €	1 909,00 €
Hypothèse n°5	633,00 €	1 266,00 €	1 919,00 €	3 818,00 €
Proposition	- 633,00 €	- €	- €	- 633,00 €

Damien PERNOT indique que la trésorerie de la Ligue permet d'absorber l'augmentation de la part fédérale pour proposer le même tarif des licences en 2026 qu'en 2025, et confirme que les finances de la Ligue ne permettent pas d'absorber les augmentations de 2027 et 2028 sans impact très important sur les actions menées par la Ligue dans tous les secteurs.

Tous les responsables des comités départementaux indiquent que leurs finances permettent également de prendre en charge l'augmentation de la part fédérale en 2026.

Pascal AUBRY souligne l'importance de la présence des responsables départementaux aux réunions du Comité Directeur pour des décisions qui n'impactent pas que la Ligue.

Décision : Le Comité Directeur approuve à l'unanimité (9 voix pour) la proposition à faire aux clubs en Assemblée Générale.

Compte tenu du maintien du tarif 2025 en 2026, Pascal AUBRY informe la Fédération de la décision pour affichage sur le site fédéral, sans attendre l'Assemblée Générale de septembre.

Pascal AUBRY remercie toutes les participant·es et leur souhaite bonne nuit 😊

La séance est levée à 23h.